

MUNICIPALITE DE GIVRINS

PREAVIS MUNICIPAL No 25/2013

Point 6) de l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil Communal, du lundi 25 mars 2013, relatif à
la demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 29'000.00 TTC, pour l'achat d'une benne à compacter le carton pour la déchèterie.

Responsable du dossier : Marc-Olivier Lequint

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Givrins n'échappe pas à la règle ! La masse des déchets est en nette recrudescence et la gestion de leur élimination en plein bouleversement. Les habitudes du citoyen consommateur ne laissent pas entrevoir d'amélioration dans le domaine. Le carton ne déroge pas à ces phénomènes et les volumes à éliminer ne cessent d'augmenter.

LE TRAITEMENT DU CARTON AUJOURD'HUI

La déchèterie est équipée actuellement d'une petite presse à carton. Celle-ci accuse de sérieuses faiblesses mécaniques qui vont engendrer une révision à court terme avec, à la clé, de coûteuses réparations. De plus, elle nécessite de la part du surveillant de la déchèterie une manutention chronophage qui ne lui laisse plus guère de temps pour remplir de façon optimale son rôle de conseiller et de surveillant auprès des citoyens dans le tri de leurs déchets.

Une fois pressés, les cartons sont conditionnés en ballots et chargés dans une benne à destination de l'entreprise de recyclage qui doit, à son tour, démonter les ballots pour pouvoir ensuite les traiter. Ces opérations ne sont pas rationnelles. C'est pourquoi, la Municipalité vous propose d'acheter une benne à compacter qui permet de conditionner les cartons en vrac et d'économiser des manipulations fastidieuses.

D'autre part, la Municipalité prévoit, dans le respect de la législation, l'introduction de la taxe au sac dès le 1^{er} janvier 2014. Un préavis municipal y relatif vous sera soumis pour approbation d'ici à la mi-année. La conséquence directe de cette mesure va induire inmanquablement une augmentation de l'apport du carton à la déchèterie.

Cela étant et au vu de :

- la sous capacité de la presse actuellement en service et de ses déficiences techniques,
- l'augmentation croissante des cartons mis en déchèterie,
- la forte probabilité de l'introduction d'une taxe au sac dès le 1^{er} janvier 2014,

la Municipalité a décidé d'anticiper les événements pour maintenir une bonne gestion de sa déchèterie, adaptée aux besoins des citoyens responsables du tri de leurs déchets.

LE TRAITEMENT DU CARTON DEMAIN

Le choix de la Municipalité s'est porté sur une benne semblable à celle déjà installée à la déchèterie pour le sagex et le plastique. Ce modèle est en effet de très bonne qualité et apporte entière satisfaction.

Description et coût de la benne

UT compacteur type PC 600L-20AR

Volume : 20m³

Dimensions : 6897 x 2545 x 2600 mm

Force de compactage : 33 tonnes

Couvercle sur l'orifice de remplissage

et équipement selon devis



Total HT CHF 26'500.00

TVA 8% CHF 2'120.00

Total TTC CHF 28'620.00

Arrondi à: CHF 29'000.00

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Givrins,

vu le préavis No 25/2013 relatif à la demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 29'000.00 TTC pour l'achat d'une benne à compacter le carton pour la déchèterie,

ouï le rapport de la Commission ad hoc,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,


décide

1. d'autoriser la Municipalité à acheter cette benne pour le carton,
2. d'octroyer à cet effet un crédit extrabudgétaire de CHF 29'000.00 TTC,
3. de financer ce montant par la trésorerie courante,
4. d'amortir ce montant sur une durée de 10 ans, à partir du budget 2014, à raison de CHF 2'900.00 par année.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 4 février 2013 pour être soumis à l'approbation du Conseil Communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Philippe Zuberbühler



La Secrétaire


Anne-Marie Dick